

MAIRIE DE FONTAINES-EN-DUESMOIS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 JUN 2021

Présents : MM. DEMOINGEOT Christian, FROIDUROT Alexandre, DELLA CASA Philippe, FROIDUROT Edouard, GODOT Bertrand, GODOT Gérard, VIENNOT Nicolas, VIENNOT Serge, Mmes SULLIOT Sophie, LALLIER Sigrid.

Représenté : SOYER Denis.

Ordre du jour :

- Eglise : avenant Prêtre
- ONF : marquage de coupes 2021/2022
- Ingénierie Côte-d'Or : convention assistance technique
- Diagnostic alimentation eau potable : convention groupement commandes
- SICECO : renouvellement achat énergie
- Projets voirie 2022 (PSV 2022)
- Demande de subvention par ADMR
- 14 juillet
- Salle des jeunes
- Questions diverses : emplacement table ping-pong

Le Conseil Municipal :

- Accepte l'avenant n° 1 de l'entreprise SAS PRETRE, pour le lot 6 électricité-chauffage, d'une plus-value de 2 210,00 € HT à l'offre initiale de 34 829,00 € HT, pour ajout de sonorisation à l'église (2 microphones et 2 colonnes) et électricité à la sacristie.
- Approuve les avenants n° 1 établis avec les entreprises RADP, GRESSET, LE VERRE DE VOUTE portant sur modification des index BT, pris en compte pour le calcul de la révision des prix des lots 1, 2, 3 et 4 dans le cadre des travaux de restauration de l'église.
- Sollicite le report du passage en coupe des parcelles 2, 11A, 12A, 14A, 14B, 19A, 19B, 20B, 33, 25, 36.
- Approuve la réalisation d'un diagnostic des systèmes d'alimentation en eau potable de la commune pour un montant estimatif de 10 000 à 20 000 € selon le linéaire et les prestations attendues ; approuve la constitution d'un groupement de commandes ; sollicite une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de Ingénierie Côte-d'Or ; sollicite les aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de la Côte-d'Or ; et autorise le Maire à signer les conventions et tous documents relatifs à ce projet.
- Décide de renouveler son engagement dans le groupement régional d'achats d'énergies Bourgogne – Franche-Comté (électricité), au 1^{er} janvier 2023.
- Décide qu'il n'y aura pas de travaux de voirie communale en 2022 (programme PSV 2022).
- Reporte sa décision pour l'attribution d'une subvention à l'ADMR.
- En raison de la pandémie de la Covid 19, décide de restreindre encore cette année les animations du 14 juillet, mais vous invite tous à un apéritif dînatoire à l'extérieur, avec remise des jouets aux enfants et tombola, à partir de 19 heures sur la place.
- Décide de rouvrir la salle des jeunes après le nettoyage fait par la femme de ménage. Les jeunes intéressés peuvent contacter Sophie – 06 74 73 23 65 pour prendre connaissance et signature du règlement. Voir fuite d'eau au niveau de l'aération.
- Accepte le don d'Eric Pradalié, de 2 tableaux pour la chapelle Sainte Anne à Esmorots. Le premier représente la Vierge à l'enfant, l'âne et le bœuf (195 x 130 cm) ; le second représente le Christ gisant dans son tombeau (205 x 70 cm). Ils sont visibles à la chapelle. La commune remercie chaleureusement Eric Pradalié pour ce généreux geste.
- Questions diverses :
 - Entretien jardin mis à disposition des locataires ORVITIS ; l'herbe sera coupée mais la commune demande aux propriétaires de chiens de ramasser leurs besoins.
 - Les caniveaux décalés rue de la Porte aux Meuniers seront refaits par MM. Géliquot.
 - Le conseil s'est rendu à l'aire de jeux pour prévoir l'emplacement de la table de ping-pong.

A Fontaines en Duesmois, le 2 juillet 2021
Le Maire, Christian DEMOINGEOT